

**L'ABBAYE SAINT-CORNEILLE DE COMPIÈGNE  
SES DERNIERS RELIGIEUX ET SA BIBLIOTHÈQUE,  
DE LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME  
A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE**

par

*Jacques BERNET et Didier MASSEAU*

Au début de la Révolution française de 1789, Saint-Corneille demeurait le plus important et le plus prestigieux établissement religieux de Compiègne, tant par l'ampleur de ses bâtiments au cœur de la cité, notamment sa grande abbatiale, la plus vaste église de la ville<sup>1</sup> abritant des riches objets du culte et de précieuses reliques<sup>2</sup>, que par sa richesse foncière intra et surtout extra-muros<sup>3</sup>, qui plaçait l'abbaye, avec un revenu déclaré de 12.000 livres, dans le "*rôle de supplément des ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789*", bien loin devant toutes les autres communautés

---

(1) Son curé-prieur devait d'ailleurs la proposer, en 1790, comme l'édifice paroissial principal de la commune, de préférence à Saint-Jacques, mais sa situation défavorable dans le tissu urbain, obstacle à la percée d'une rue prolongeant la place de l'hôtel-de-ville, fit échouer le projet (voir *infra*).

(2) Comme un morceau de la "Vraie Croix" ou des restes supposés d'une version du Saint-Suaire ; ces reliques devaient être transférées dans le *sacrarium* de Saint-Jacques en 1791.

(3) La vente des biens fonciers et immobiliers de Saint-Corneille, au titre des biens nationaux, se monta à plus de 400.000 £ dans le seul district de Compiègne en 1791, comprenant, outre des maisons à Compiègne et ses alentours, de nombreuses pièces de terre dans les paroisses voisines de la ville (Canly, Baugy, Coudun, Bienville, Venette, Margny, Saint-Germain...), les prieurés de Saint-Nicolas-le-Petit et de Rivecourt, avec leurs terres, prés et bois, et surtout les deux grosses fermes de Septvoies à Compiègne et de Bois d'Ageux à Longueil-Sainte-Marie, fortes de plusieurs centaines de mines et vendues respectivement 164.200 £ et 145.400 £ (d'après la série Q des A.D. Oise).

régulières de la cité<sup>4</sup>. Sa bibliothèque, bien connue par ses inventaires de 1788 (qui sera présentée par mon collègue Didier Masseau), forte de plus de 4.000 volumes imprimés, conservant également 177 manuscrits et 27 tableaux, était alors sans équivalent dans Compiègne.

Pourtant Saint-Corneille, qui comptait encore quatorze Bénédictins de Saint-Maur en 1764, n'avait plus que sept religieux en 1789<sup>5</sup>, y compris le prieur, exerçant aussi la fonction de curé de la minuscule paroisse dite du Crucifix, sise dans l'abbaye elle-même, réservée à ses fiefés et fermiers, ses prieurés et ses religieux<sup>6</sup>. Cette chute des effectifs à la fin du XVIIIe siècle illustre assez bien le déclin ayant touché maints établissements contemplatifs masculins, du moins dans cette partie de la France, au cours de la seconde moitié du siècle des Lumières<sup>7</sup>. A Compiègne, le phénomène avait été sans doute amplifié par le transfert en 1658 de la mense abbatiale de Saint-Corneille à la prestigieuse abbaye féminine parisienne du Val-de-Grâce, privant l'établissement compiégnais d'une notable partie de ses revenus au profit d'un abbé commendataire non résidant ; comme en témoigne leur journal aux XVIIe-XVIIIe siècles<sup>8</sup>, les Bénédictins de Saint-Corneille s'étaient d'ailleurs fortement endettés pour embellir leur abbatale et moderniser leurs bâtiments, contractant de ruineux emprunts en 1764 et 1774, non sans conflits d'autorité et gros contentieux financiers avec l'évêque de Soissons, diocèse auquel appartenait Compiègne jusqu'en 1790.

En 1772, les Bénédictins de Saint-Maur avaient bien pris la succession des Jésuites, ordre récemment supprimé, pour l'encadrement administratif et pédagogique du collège de la commune de Compiègne<sup>9</sup>, ce qui avait doublé l'effectif des Mauristes dans la ville et conféré d'une certaine manière une nouvelle utilité sociale à un ordre contemplatif, alors davantage réputé pour ses travaux d'érudition que pour sa vocation enseignante. Mais cette ouverture séculière n'avait pas pour autant restauré l'ancien lustre ni assuré une

---

(4) Suivaient le collège avec 2.500 £, l'Hôtel-Dieu avec 600 £, les Cordeliers et les Jacobins, ordres mendiants, n'étant crédités que de 150 £ de revenus pour cette période (Arch. Comm. de Compiègne, AA 3). L'abbaye des Bénédictines de Royallieu faisait alors partie de la commune de Saint-Germain.

(5) La réforme de Saint-Maur avait été introduite chez les Clunisiens de Saint-Corneille de Compiègne en 1626.

(6) Cette paroisse "féodale" devait être définitivement supprimée en juin 1791.

(7) Voir Bernard Plongeron, *La vie quodidienne du Clergé français au XVIIIe siècle*, Hachette, Paris, 1974.

(8) A.D. Oise, H 2146\*.

(9) Par lettres patentes de Louis XV, en date du 27 août 1772, le collège de Compiègne avait été attribué aux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, avec la permission d'un pensionnat placé sous l'administration conjointe des seigneurs évêques de Soissons et du gouverneur des ville et château de Compiègne.

nouvelle légitimité à l'abbaye Saint-Corneille elle-même, d'autant que le collège compiégnois, amputé de sa classe de philosophie et manquant notamment de moyens financiers, paraissait végéter, sinon décliner à la veille de la Révolution<sup>10</sup>.

La disparition de l'abbaye Saint-Corneille, suite aux mesures radicales de réorganisation de l'Église adoptées par l'Assemblée Constituante dans les premières années de la décennie révolutionnaire, mit assurément un point final à une longue et prestigieuse tradition à maints égards constitutive de l'identité compiégnoise : elle lésa des intérêts et suscita sans doute des regrets, mais apparut aussi aux yeux de l'opinion locale "éclairée" à tout le moins, comme l'aboutissement logique d'un inexorable déclin, simplement accéléré par les bouleversements de 1789, après lesquels il s'agissait de tourner définitivement la page pour en écrire une nouvelle, dans le cadre de la "régénération" faisant suite à l'effondrement de l'Ancien Régime. Les conditions de cette fermeture en 1790 et 1791<sup>11</sup> selon l'application de la nouvelle législation en vigueur, et sans qu'il soit alors question d'un quelconque vandalisme révolutionnaire<sup>12</sup>, ont été suffisamment bien décrites par Henri Muller, dans son article circonstancié "La fin de l'abbaye Saint-Corneille"<sup>13</sup> pour que je ne m'étende pas sur le sujet. Cet auteur a su notamment montrer comment et pourquoi l'abbaye Saint-Corneille et son église ne purent échapper aux bouleversements de la période : la faiblesse des effectifs et l'option de la majorité des religieux en faveur de leur sécularisation condamna en effet l'établissement régulier dès 1790 ; l'abbatiale elle-même subsista comme église paroissiale jusqu'en juin 1791, avant la suppression de la paroisse "féodale" de Crucifix qu'elle abritait, lors de la réduction de Compiègne à une seule cure et deux succursales<sup>14</sup>

(10) Henrion, *Histoire du collège de Compiègne*, Compiègne, 1950.

(11) Tour à tour celle de l'abbaye elle-même, au cours de l'année 1790, suite à l'option de sécularisation de la majorité des religieux, à l'inventaire des biens de l'établissement par le district de Compiègne, en mai et à leur mise sous scellés en novembre, puis la suppression de la paroisse de Crucifix sise dans l'abbatiale, selon le décret du 27 juin 1791 fusionnant les cinq paroisses du canton de Compiègne en une seule cure urbaine, placée à Saint-Jacques, avec les succursales de Saint-Germain et du Grand Margny.

(12) En 1790-91 les richesses patrimoniales de l'abbaye furent soigneusement répertoriées et mises sous scellés, attribuées pour certaines, comme les reliques ou les objets du culte, à d'autres édifices religieux de la ville, récupérées ou vendues au profit de la Nation pour le reste. On peut en revanche parler d'iconoclasme anti-catholique en l'an II, quand le Conventionnel Bollet de passage à Compiègne fit abattre les flèches de l'abbatiale.

(13) *Bulletin de la Société Historique de Compiègne*, T. 25, 1960, pp. 74-99, Baticle, Chauny. L'étude comporte une description complète de l'abbaye illustrée par un plan, à partir des données de la série Q. des A.D. Oise.

(14) Saint-Germain et Grand-Margny. Suite à la protestation de la municipalité de Compiègne, Saint-Antoine fut conservée comme seconde paroisse urbaine jusqu'en 1793, au détriment et contre l'avis des communes de Saint-Germain et Margny (H. Muller, "Les paroisses de Compiègne sous la Révolution", *Bull. Soc. Hist. de Compiègne*, T. 24, 1952 ; J. Bernet, "Recherches sur la déchristianisation dans le district de Compiègne, 1789-1795", thèse de III<sup>e</sup> cycle, Paris I, 1981).

en application des dispositions de la Constitution civile du Clergé. Le curé-prieur de Saint-Corneille Dom Devaisnes, qui avait prêté, à l'instar de tous les curés et vicaires de la ville, et apparemment sans états d'âme, le serment constitutionnel en janvier 1791, proposa bien de conserver l'abbatiale, le plus vaste édifice religieux de Compiègne, comme église paroissiale de la ville, au lieu de Saint-Jacques et/ou Saint-Antoine ; mais son mauvais état relatif comme sa situation topographique au cœur de la cité, bouchant les accès de la place de l'hôtel de ville, autant que les revendications pressantes de ses confrères compiégnais bien en vue<sup>15</sup>, condamnèrent définitivement la vocation religieuse de Saint-Corneille, qui ne devait toutefois faire place à la rue qui ne porte son nom que sous le Premier Empire<sup>16</sup>.

### Les derniers religieux de Saint-Corneille à l'épreuve de la Révolution

Mais si le destin de l'institution et des bâtiments a été assez bien étudié, la personnalité et le devenir des derniers religieux de Saint-Corneille, méritaient d'être mieux connus. C'est pourquoi nous nous proposons de brosser le portrait humain de cette communauté au moment de sa disparition, en le confrontant avec celui de leurs confrères des autres établissements réguliers de la ville, puis en suivant autant que possible, leur reconversion plus ou moins réussie et leurs engagements séculiers dans la suite de la période. Cette étude prosopographique se fonde avant tout sur l'enquête historique conduite, il y a plus de vingt ans, dans le cadre d'un travail universitaire portant sur les aléas de la vie religieuse dans le district de Compiègne au cours de la Révolution<sup>17</sup>. Pour nous en tenir aux principales conclusions de notre étude, soulignons qu'à Compiègne, l'offensive déchristianisatrice de l'an II, largement importée de l'extérieur et relayée par une étroite minorité locale engagée, parut d'autant plus incongrue et artificielle, sinon sans lendemain, que la majorité du clergé compiégnais séculier et même régulier masculin<sup>18</sup>, avait adhéré sincèrement à la tentative d'*aggiornamento* opérée par l'Assemblée Constituante dans le cadre d'un projet politico-religieux d'essence gallicane et proche du modèle josphiste, dans l'espoir de faire du catholicisme rénové un culte national majoritaire sinon exclusif, une sorte de

---

(15) Les curés de Saint-Jacques et Saint-Antoine étaient en effet des prêtres "patriotes" appréciés des autorités.

(16) Sur le sort des bâtiments, voir l'article de H. Muller et la présente communication de François Callais.

(17) Thèse citée, Paris I, 1981.

(18) Le cas des religieuses fut sensiblement différent, comme l'illustre la tragique histoire des Carmélites de Compiègne.

“religion civile”<sup>19</sup> cimentant le nouvel ordre politique et social fondé sur la Déclaration des droits de l’Homme, *credo* et décalogue des temps nouveaux, texte du reste adopté sous “les auspices de l’Être Suprême”, selon la référence commune des “patriotes” d’alors, prêtres et philosophes<sup>20</sup>.

Les huit Bénédictins de Saint-Corneille cités dans *L’almanach de Compiègne* pour 1789 édité par l’imprimeur Bertrand<sup>21</sup> se nommaient, dans l’ordre alphabétique : Augustin Bruno BUISSERET, né en 1751, fils d’un boulanger de Cambrai ; Etienne Joseph CARLIER, probablement originaire de Senlis<sup>22</sup> ; Constant Joseph DESGOND, fils d’un aubergiste de Cambrai, où il était né en 1764 ; le curé-prieur Dom DEVAISNES, bachelier, né à Paris en 1734 ; Louis Alexandre DRUON, fils d’un greffier de Busigny (Nord), né en 1741 ; Pierre Joseph FOUQUET, natif de Fère-en-Tardenois (Aisne) en 1743 ; Joseph GRANDPIERRE, fils d’un avocat au Parlement de Paris, né en 1746, et Pierre Pascal JOUBERT, originaire de Reims, qui n’est plus mentionné en 1790<sup>23</sup>.

Aucun n’était donc originaire de Compiègne ou de ses alentours, alors que l’on note un groupe de natifs du Hainaut-Cambrésis, suivis de deux Parisiens et deux Champenois. La moitié au moins avaient fait leur profession de foi à Saint-Faron de Meaux<sup>24</sup>, un autre (Buisseret) ayant été profès à Saint-Riquier près d’Amiens. Leur origine sociale, pour autant qu’elle nous soit accessible, confirme qu’il s’agissait en majorité de cadets issus des classes moyennes urbaines, “gens à talents” (greffier, avocat au Parlement) ou commerçants (aubergiste, boulanger). En revanche leur formation intellectuelle nous reste mal connue, avec la seule mention d’un baccalauréat en théologie obtenu en Sorbonne, pour le curé-prieur Devaisne, doyen de la

(19) Selon le vocable appliqué de nos jours par les historiens et sociologues américains au ciment spirituel de leur Nation depuis son indépendance. R. Bellah, “La religion civile en Amérique”, *Archives des sciences sociales des religions*, 35, 1973, p. 7-22.

(20) Et même de Bossuet, comme le rappelle B. Plongeron, *Histoire du christianisme*, T. X : *les défis de la modernité*, 1750 - 1840, Desclées de Brouwer, 1997. Il paraît de ce fait erroné de présenter le projet révolutionnaire comme prônant la laïcité de l’Etat en 1790. L’échec de la tentative de “régénération” du catholicisme sous l’égide de la Nation, suite à l’intransigeance méfiante des deux parties, entraîna les ruptures et le divorce entre l’Etat et l’Eglise catholique, la déchristianisation de 1793 et le culte de l’Être Suprême en 1794, puis la première et rigoureuse séparation de 1795 à 1802.

(21) Édité en 1788 par le futur *Mirabeau de Compiègne*, seul imprimeur de la ville et éditeur d’*Affiches* locales hebdomadaires, de 1786 à 1788.

(22) Peut-être apparenté avec l’abbé Carlier, historien du Valois au XVIII<sup>e</sup> siècle.

(23) La dernière référence à P.P. Joubert correspond à sa présence lors de l’assemblée du clergé à Senlis du 11 mars 1789 pour la préparation des Etats-Généraux, où il est cité comme “prieur de Saint-Nicolas le Petit en la paroisse du Crucifix de Compiègne” ; Saint-Corneille y fut aussi représenté par E.J. Carlier, le prieur Blaisel et Devaisnes, curé de Crucifix (H. Simon, *les cahiers de doléances des pays de l’Oise en 1789*, bailliage de Senlis, Beauvais, 1999).

(24) Comme Desgond en 1782, Druon en 1761, Fouquet en 1762, Grandpierre en 1764.

communauté. Agés de 36 à 56 ans en 1790, les derniers Bénédictins de Saint-Corneille avaient fait leur profession de foi dans les années 1750 à 1780<sup>25</sup> entre 17 et 21 ans. Leur entrée à Saint-Corneille s'échelonna selon leur âge et la date de leur profession de foi : ainsi le Cambrésien Augustin Bruno Buisseret, né en 1751, profès à Saint-Riquier en 1772, est arrivé à Compiègne en 1779<sup>26</sup>.

Si l'on compare le profil socio-culturel de ce petit groupe avec celui des Bénédictins encadrant le collège en 1790, soit six régents, de la classe de 6e à la rhétorique (1e) et un principal, on observe d'assez grandes similitudes quant aux origines géographiques, la formation et la carrière : nés entre 1744 et 1762, les Mauristes enseignants étaient originaires du Hainaut-Cambrésis<sup>27</sup>, de Picardie<sup>28</sup>, de Champagne et de Lorraine<sup>29</sup> ou encore de la région parisienne<sup>30</sup> ; si leur extraction sociale reste assez mal connue<sup>31</sup>, leur formation spirituelle et intellectuelle s'était généralement accomplie dans les mêmes établissements que pour leurs confrères compiégnais contemplatifs : Saint-Faron de Meaux<sup>32</sup>, Saint-Riquier<sup>33</sup>, mais aussi Cambrai<sup>34</sup> et même Saint-Corneille de Compiègne, où le Rémois Nicolas Benoît Mopinot, régent de la classe de 5e en 1790, avait fait sa profession de foi dix ans plus tôt.

En revanche, leurs options politiques et leur comportement sous la Révolution furent sensiblement différentes : tandis que les Bénédictins enseignants s'efforçaient de poursuivre tant bien que mal leur mission éducative,

---

(25) 1761 à 17 ans à Meaux pour Druon, 1762 pour Fouquet à 19 ans, 1764 pour Grand-pierre à 18 ans, 1770 à 21 ans pour Douay, tous à Meaux également, 1772 à Saint-Riquier pour Buisseret, 1782 à Meaux pour Desgond, le plus jeune, à l'âge de 18 ans ; on peut supposer que le Parisien Devaisne avait été profès à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, la maison mère des Bénédictins de Saint-Maur. On note par ailleurs qu'aucun n'est mentionné comme profès à Saint-Corneille même, ce qui avait le cas du Rémois Nicolas Benoît Mopinot en 1780, professeur de 5e au collège de Compiègne en 1790.

(26) La date d'entrée des autres ne nous est pas connue.

(27) Louis Emmanuel Joseph Arnoults à Rieux en 1757, Benoît Joseph Sarriez à Solemes en 1762.

(28) Louis Joseph Chomez à Moreuil en 1758, les frères Claude-Louis et Jean-Baptiste Lalondrelle, nés respectivement en 1744 et 1748 à Ribemont, près de Saint-Quentin.

(29) Les Rémois Louis Robert Douay né en 1749 et Nicolas Benoît Mopinot né en 1760 ; Jean Alexis Oudry, originaire de Bar-le-Duc (1756).

(30) Jacques Joseph Renard, né en 1754 à La Roche-Guyon, au nord-ouest de Paris, dans l'actuel Val d'Oise.

(31) On note un fils de mercier (Mopinot) et d'aubergiste (Sarriez).

(32) Douay, profès en 1770, peut être Sarriez, profès en 1773.

(33) Chomez, profès en 1779, peut-être les frères Lalondrelle, en 1762 et (?).

(34) Arnoults, profès en 1778.

tel le principal Lalondrelle<sup>35</sup> ou s'engageaient dans la vie publique, parfois avec une option résolument révolutionnaire<sup>36</sup>, les anciens contemplatifs se sont plutôt discrètement retirés, quittant pour une part la région ou encourant la suspicion révolutionnaire au moment le plus tendu de la période pour ceux qui étaient restés à Compiègne ; un seul, le Parisien Joseph Grandpierre, opéra une reconversion séculière dans le sens du nouveau régime, en étant élu curé constitutionnel en 1791.

Si l'abbaye Saint-Corneille fut bien représentée lors de l'assemblée du clergé du bailliage de Senlis pour la préparation des États-Généraux en mars 1789, avec au moins quatre députés<sup>37</sup>, un an plus tard ses religieux optèrent presque tous pour leur sécularisation, à l'exception de Charles Louis Alexandre Druon qui, n'ayant pu rester en communauté à Compiègne, préféra se retirer à Cambrai son pays natal, en mai 1791 ; il fut imité en octobre par son compatriote Benoît Joseph Sarriez, tandis que Pierre Joseph Fouquet avait regagné son Soissonnais d'origine dès février 1791, et que le Cambrésien Constant Joseph Desgond devait migrer vers Bourges en juillet 1792.

Resté à Compiègne, Augustin Bruno Buisseret prêta le serment Liberté Egalité en même temps que tous les autres ecclésiastiques pensionnés de Compiègne<sup>38</sup>, y compris les Carmélites, le 22 septembre 1792, mais fut arrêté comme suspect le 7 septembre 1793<sup>39</sup> et incarcéré au château de Chantilly, principal lieu d'internement des suspects du département, d'où il ne fut libéré qu'en novembre 1794, pour regagner Compiègne - sa présence y est toujours mentionnée en 1801, au titre d'ancien religieux pensionné. Le curé-prieur Jean-Baptiste Devaisne fut lui aussi victime des mesures de suspicion de l'an II, bien qu'il eût donné un peu plus de gages au nouveau régime, ayant prêté serment à la Constitution civile du Clergé le 9 janvier

---

(35) Claude-Louis Lalondrelle (1744-1807), professeur de rhétorique au collège de Compiègne dès 1772, sous-principal en 1776 et principal depuis 1781, un poste qu'il conserva jusqu'en septembre 1793, prêta le serment constitutionnel exigé des prêtres fonctionnaires publics en avril 1791, puis le serment Liberté-Egalité en septembre 1792 ; abdicataire forcé à l'automne 1793, devenu bibliothécaire du district en août 1795, il devait reprendre ses fonctions de principal du collège municipal de Compiègne de 1801 à sa mort en 1807 (voir la communication de Brigitte Sibertin-Blanc Durand).

(36) Le cas le plus notoire étant celui du professeur de rhétorique J.J. Renard, qui prêta non seulement le serment à la Constitution civile du clergé sans états d'âme en janvier 1791, mais fut un des fondateurs de la Société des Amis de la Constitution de Compiègne en février, l'un des principaux animateurs de la Société Populaire de l'an II, où il lança le mouvement des déprérisations, le 11 novembre 1793. Cet ancien Bénédictin controversé dans le club même, qui se proclamait "rousseauiste" depuis sa jeunesse et disait avoir été persécuté à ce titre dans son couvent, décéda précocement à Compiègne le 10 mai 1794.

(37) Avec Joubert, Carlier, le prieur Blaisel et Devaisnes comme curé de la paroisse de Crucifix (voir supra, n. 22).

(38) La pension de Buisseret fut fixée à 900 £ annuelles en décembre 1792.

(39) Accusé alors "d'aristocratie, immoralité et fanatisme".

1791 comme desservant de la paroisse de Crucifix, en même temps que l'ensemble des curés et vicaires des paroisses de Compiègne<sup>40</sup> ; il prêta le serment Liberté-Egalité le 22 septembre 1792, fut gratifié de 1.000 £ de pension annuelle en décembre, mais devait être dénoncé en juin 1793 pour avoir dit la messe sans autorisation à l'hôpital ; il fut arrêté comme suspect, sous l'accusation de "fanatisme et d'aristocratie", plus tardivement que Buisseret néanmoins, le 8 brumaire an II (29 octobre 1793) ; également transféré à Chantilly, il put être élargi un an plus tard, bénéficiant du décret du 21 messidor an II en faveur des suspects déclarés "cultivateurs"<sup>41</sup>. Mettant à profit la libéralisation religieuse de la fin de la Convention thermidorienne, l'ancien prieur de Saint-Corneille fit une déclaration de culte à Compiègne le 5 fructidor an III (22 août 1795), participant ainsi activement à la renaissance catholique à Compiègne en la période, dans le cadre du régime de la première et rigoureuse séparation de l'Église et de l'État, qui fonctionna difficilement jusqu'au Concordat bonapartiste de 1801. A cette date, Devaisne trop âgé ou refusant de devenir curé concordataire, cessa d'exercer ses fonctions de prêtre et prit une retraite prolongée, jusqu'à son décès en 1821 à l'âge de 87 ans.

La carrière ecclésiastique de Joseph Grandpierre sous la Révolution, après sa sortie de Saint-Corneille en 1790, fut encore plus mouvementée et tout à fait représentative des aléas d'un prêtre "patriote"<sup>42</sup> en la période. Ce fils d'un avocat au Parlement de Paris et procureur au Châtelet fut en effet le seul à tenter une reconversion séculière, en postulant une cure vacante du district de Compiègne, suite au refus de serment de son titulaire : devenu curé constitutionnel de la modeste paroisse de Courtieux<sup>43</sup> (canton de Pierrefonds) par le choix les grands électeurs du district en mai 1791, l'"intrus" Grandpierre y fut néanmoins bien accueilli par ses paroissiens ruraux, qui l'élirent bientôt notable municipal, membre du conseil général de la commune. Au moment de la déchristianisation de l'an II, l'ancien Bénédictin abdiqua ses fonctions de prêtre le 29 novembre 1793 et se maria quelques jours plus tard<sup>44</sup> ; il devait prétendre y avoir été forcé et d'ailleurs

---

(40) Par conviction, prudence ou opportunisme, dans la mesure où il espérait pouvoir conserver Saint-Corneille comme église paroissiale de la ville.

(41) Jugés indispensables à l'agriculture, à condition de ne pas encourir l'accusation d'avoir participé à un complot contre la sûreté de l'État. Devaisnes n'en bénéficia que le 26 octobre 1794.

(42) Un qualificatif que Grandpierre s'attribuait lui-même.

(43) Cumulant ses émoluments de prêtre rural et un supplément comme ex-religieux pensionné, Grandpierre touchait 1.650 £ annuelles, soit autant que ses confrères de paroisses urbaines.

(44) A Vic-sur-Aisne, le 5 décembre 1793, avec une demoiselle Vincent, alors âgée de 32 ans.

divorcer le 9 juillet 1795, avant de tenter de redire la messe à Courtieux, où il fit une déclaration de culte en thermidor an III (fin juillet 1795). Mais il semble toutefois que sa démarche tortueuse ait été plutôt mal perçue des villageois, qui lui préférèrent son collègue Barbillon, ancien curé de Thourotte ; aussi Grandpierre vint finalement s'installer à Berneuil-sur-Aisne, où sa résidence est toujours signalée par les états de pension de juillet 1801, avec cette mention peu flatteuse : “*ex-religieux, 55 ans, marié*<sup>45</sup>, *peu de capacités*”<sup>46</sup>.

La grande diversité des itinéraires individuels des derniers religieux de Saint-Corneille, confrontés aux difficiles circonstances de la décennie révolutionnaire, correspond sans doute à la variété des personnalités, des engagements spirituels et de carrière comme des sensibilités politiques de chacun ; d'une manière plus large et collective, elle illustre aussi assez bien la fin d'une époque et d'un monde, accélérée par le tourbillon d'événements à la fois brutalement inattendus et logiquement prévisibles. A cet égard il nous reste à mieux connaître les conditions de la vie intellectuelle et l'univers culturel des derniers Bénédictins compiégnais, par l'étude de leur bibliothèque.

### Une bibliothèque ecclésiastique à la fin de l'Ancien Régime

Nous ferons auparavant trois observations sur les finalités des bibliothèques. La tradition savante et érudite des Bénédictins vise essentiellement à une accumulation du savoir sans être animée par un projet militant ou une optique pédagogique. La conception même des bibliothèques est en mutation durant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Avant les projets architecturaux de Ledoux, la question de la transmission des connaissances, de l'accès au public, de son émancipation intellectuelle par mise à disposition du livre dans un ordre visible se pose de plus en plus. Comment les Bénédictins conçoivent-ils cette nouvelle ouverture sur le monde ? Sans traiter ici d'une question de fond qui pourrait faire l'objet d'une communication, rappelons les relations multiples qu'ont entretenues Dom Calmet et Voltaire. Le patriarche et Mme du Châtelet, bien qu'antichrétiens, entreprenant une vaste enquête historique sur les religions, lisent attentivement le *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* (1707-1717). Se pose alors la question de l'éventuelle ouverture des fonds à l'actualité contemporaine et aux débats du siècle. Peut-on repérer des traces de ces nouveautés dans la bibliothèque de Compiègne ?

---

(45) Notre personnage semble en effet s'être remarié avec son ancienne épouse après un divorce par consentement mutuel fait en présence de trois curés des alentours, Bibaut, Delarue et Colas. Après un mariage prétendu forcé, l'ex-religieux aurait-il été moralement contraint par ses confrères à un divorce ?

(46) Archives Nationales, F 19.

La deuxième observation porte sur l'ouverture au public. Rappelons qu'à Paris, durant la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, dix huit collections sont ouvertes au public, parmi lesquelles figurent huit bibliothèques religieuses. Cinq d'entre elles appartiennent à des congrégations : les Oratoriens, les Récollets, les Minimes, les Doctrinaires et les Augustins, trois sont la propriété d'abbayes : Saint-Victor, Sainte-Geneviève et Saint-Germain, la maison mère des Bénédictins. Aucun document ne nous permet de savoir si la bibliothèque de Saint-Corneille était ouverte au public. Il convient, enfin, de prendre en compte les pratiques de lecture induites par la fonction même de la bibliothèque. Or, l'on sait bien que tout livre figurant dans une bibliothèque n'est pas nécessairement lu. La possession d'un ouvrage relève aussi d'une symbolique : symptôme d'une volonté d'appartenance culturelle ou désir vague de suivre une mode intellectuelle sans reconnaître, pour autant, la valeur de l'ouvrage acheté. Mais surtout, à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'interprétation des grands ouvrages philosophiques ne cesse de varier en fonction d'un contexte historique en continuel changement. C'est dire que l'on doit manifester une grande prudence lorsqu'on interprète le catalogue d'une bibliothèque, pour tenter d'analyser les appétits culturels et les modes de lecture de leurs usagers et de leurs propriétaires.

Avec 4.067 volumes (1.904 titres), la bibliothèque de Saint-Corneille se situait à un niveau relativement modeste, si l'on se réfère aux chiffres cités par le père Jacob dans son traité des plus belles bibliothèques : Saint-Benoît sur Loire, Notre Dame d'Igny dans le diocèse de Reims, 5.000 volumes au Mont-Saint-Michel, 8.000 à Domeuvre... (XVII<sup>ème</sup> siècle). Pour le siècle suivant, Quérart mentionne 15.000 volumes à Sainte-Geneviève, dès le premier tiers du XVIII<sup>ème</sup>. Le fonds de Saint-Corneille est donc resté bien en deçà de celui des bibliothèques parisiennes et des grands établissements provinciaux, ce qui ne l'empêcha pas d'exercer un rôle régional, ni de témoigner du niveau culturel d'une petite ville de province assez proche de la capitale. Le classement quantitatif par secteurs, tel que le révèle le catalogue de 1788, conservé aux Archives Départementales de l'Oise <sup>47</sup>, permet d'apprécier l'univers culturel des Bénédictins compiégnois à la veille de la Révolution.

#### 1) Secteurs relevant de la tradition :

L'histoire y est le domaine le mieux représenté, selon la tradition culturelle mauriste : 303 ouvrages (38 %) dont 96 en latin. On note l'importance

---

(47) Arch. Dép. Beauvais, H 2147, 2148, 2149. Au catalogue de la bibliothèque, il convient d'ajouter ceux des manuscrits et incunables. Rédigés par les moines en 1788, ces précieux inventaires furent utilisés à l'époque révolutionnaire, quand on procéda au recollement des ouvrages qui avaient été mis en dépôt, et dont on espérait faire le fond d'une bibliothèque du district, selon le vœu de la loi. Certains ont été conservés par la bibliothèque municipale de Compiègne ; les plus précieux se trouvent présentement à la Bibliothèque Nationale de France ; on aurait déploré quelque disparition, mises notamment sur le compte de l'indélicatesse du principal du collège, l'ancien bénédictin Lalondrelle.

égale de l'histoire universelle et de l'histoire ecclésiastique. On peut adjoindre à ces derniers 258 livres répertoriés sous la rubrique "controverse" (13,5 % du total), portant sur la bulle *Unigenitus*, le jansénisme, les conflits avec les Jésuites. L'importance numérique de ce type d'ouvrages est l'indice irréfutable d'une permanence : les querelles religieuses alimentèrent la production livresque tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle et eurent la faveur du public. Mais, ici, leur poids considérable constitue un phénomène caractéristique. L'histoire grecque et byzantine est représentée par 18 ouvrages, dont 7 volumes in-folio ; 12 titres d'histoire romaine, tous de grand format, restent dans la même tradition érudite. On recense 197 livres d'*Historia Gallica*, 20 d'*Historia Germanica* et *Belgica*, 7 d'histoire anglaise, 8 d'histoire hispanique et britannique, 12 d'histoire asiatique et africaine - aucun sur l'Amérique -, enfin 70 dictionnaires et volumes de mélanges.

La géographie se limite à 18 ouvrages (1 %) dont les *Nouveaux éléments d'histoire et de géographie* du père Buffier (1740), seul livre de géographie écrit au XVIII<sup>e</sup> siècle apparaissant dans le fonds, alors que la période abonde en études géographiques et récits de voyages. Très pauvre à Saint-Corneille, cette section y est aussi fort dépassée.

Les sciences ne sont guère mieux loties : 35 ouvrages seulement (1,8 %), la plupart antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle pour les mathématiques. Parmi les rares ouvrages récents, on notera une nouvelle méthode pour apprendre les règles du plain-chant. Il est certain que l'érudition bénédictine était fort éloignée du nouveau savoir scientifique, source de méfiance, car porteur d'idées nouvelles. On trouve un peu plus de sciences naturelles, selon une tendance qui a été également observée dans les inventaires après décès : 48 ouvrages (2,5 %), mais si l'on excepte un in-4<sup>o</sup> de 1736 et un in-8<sup>o</sup> de 1757, ils sont tous anciens et désuets. On peut faire un constat identique pour la médecine (26 titres, 1,3 %, dont un seul du XVIII<sup>e</sup> siècle) : aucun ouvrage médical de l'école de Montpellier, si importante après 1750 ; rien de Pierre Pomme, de Roussel - ce dernier pesa sur la représentation de la femme au XVIII<sup>e</sup> siècle - ni de Boissier de Sauvages. Notons, en revanche, la présence de la *Chirurgie complète* de Le Cler (Paris, 1694) et l'*Ecole du chirurgien* de 1684.

La tradition classique demeure naturellement très présente, avec 36 ouvrages pour la rubrique "orateurs", 25 de grammaire, 12 "poeta" et 20 in-folios de "philosophes".

## 2) Secteurs manifestant une ouverture :

Sous la rubrique lexicographie on trouve 7 titres, dont 4 du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les dictionnaires reflètent le désir partagé d'acquérir des connaissances générales et globalisantes, le goût croissant pour les sommes érudites, mais aussi l'appétit de vulgarisation qui marque la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La présence des 124 volumes de la *Nouvelle Encyclopédie* de

Panckoucke, cette gigantesque entreprise qui a fait récemment l'objet d'un colloque important<sup>48</sup>, témoigne du souci de connaître l'actualité culturelle et les idées nouvelles. On notera également la présence des deux *discours* et du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau<sup>49</sup>. Dans le catalogue, la rubrique "philologie" dissimule pudiquement des ouvrages relevant manifestant des belles-lettres, et c'est sans doute ici la plus grande surprise du chercheur : 55 livres (2,8 %), la plupart publiés au XVIII<sup>e</sup> siècle, parmi lesquels un certain nombre de titres bien légers ou sulfureux - que de surcroît, leurs emprunteurs ont curieusement omis de remettre en place ! - par exemple, le 4<sup>e</sup> volume des œuvres de Rabelais (édition de 1711), le 2<sup>e</sup> exemplaire de *Gil Blas* de Lesage (1721) ou encore le 5<sup>e</sup> volume de *l'Espion turc* (1715).

Dans cette série, figurent des ouvrages relevant de la littérature romanesque ; on trouve, parmi celle-ci, des œuvres contemporaines, et notamment de nombreux petits romans plus ou moins galants, comme *Les Mille et un quart d'heures*, contes tartares (1730), qui s'inscrivent dans la tradition des *Mille une nuits*, genre introduit par Galland au début du siècle et imité, ensuite, par de nombreux vulgarisateurs, comme Pétis de La Croix. On ajoutera les *Voyages et aventures du comte de X. et son fils* (1748) ; *Les amours de Calutte* par M. de La Chapelle. Figure aussi au catalogue, *Nandrana et Platonia ou singularités de conversations* par Naudé et Patin (1701), qui appartient au libertinage érudit du XVII<sup>e</sup> siècle.

La présence d'une presse clandestine ou semi-autorisée constitue un autre trait intéressant et symptomatique de l'ouverture : on relève l'*Observateur anglais*, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, journal paru après 1770 ; le *Journal historique et politique de Genève*, années 1774-1779, imprimé par Panckoucke 3 fois par mois à Paris, avec la bienveillance du pouvoir ; l'*Observateur hollandais*, journal politique et littéraire (Amsterdam), était une gazette réimprimée en France par des provinciaux, qui y ajoutaient des articles à leur façon ; le *Journal de Bouillon*, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, édité dans le duché du même nom, à la porte de la frontière, cette feuille déiste et réformatrice était ouverte aux progrès scientifiques. Elle diffusa même des libelles pornographiques qui, conformément à une tradition pamphlétaire de cette fin de siècle, s'en prenaient ouvertement à la Reine. La mention d'un tel périodique

---

(48) Les actes du colloque sur l'Encyclopédie Panckoucke qui s'est tenu à Genève sous la direction de Claude Blanckaert et Michel Porret, vont paraître très prochainement aux éditions Droz dans la collection *Bibliothèque des Lumières*.

(49) Le Duché de Bouillon, fief de Charles-Godefroy de la Tour d'Auvergne, vassal du roi de France, principauté misérable et sans vie culturelle, vit surgir une troupe d'émigrés en 1760. Parmi eux, Pierre Rousseau qui y installa ses presses et fonda un journal d'opposition. Pour pouvoir diffuser cette publication en France, il devait verser 500 £ par an aux autorités françaises ; les 3/5 de cette somme tombait dans l'escarcelle de Panckoucke qui, décidément, savait bien mettre à profit sa situation de quasi-monopole sur la presse française.

dans le catalogue est suffisamment révélatrice de l'indéniable liaison des Bénédictins de Saint-Corneille avec les affaires du monde et l'actualité, parfois la moins orthodoxe.

Dans les limites de leurs richesses et à l'échelle de la ville, ces religieux qui jouissaient d'un incontestable prestige local, ne constituaient donc pas un "isolat culturel" rétrograde. Si le catalogue de leur bibliothèque confirme le maintien d'une tradition érudite bi-séculaire, une ouverture sensible vers les ouvrages contemporains reflète leur insertion dans le milieu des élites laïques. Un *aggiornamento* relatif, toutefois davantage tourné vers l'actualité politique et littéraire qu'en direction des sciences et de la pensée nouvelle : l'archaïsme de ce secteur dans les rayons de la bibliothèque compiégnoise marque sans doute les limites de la formation intellectuelle et de l'univers culturel de ces religieux savants et pédagogues à la fin de l'Ancien Régime.

---